Prelevement orange mobile

Par **raplsd**, le **01/09/2007** à **20:13**

bonsoir ,

Orange mobile m'a prelevé d'abord 350 euros il y a 4 mois puis 1050 euros il y a 2 jours sur mon compte suite a une resiliation de leur part , on t'ils le droit de me prendre de l'argent directement sans m'en prevenir ?
Ne faut t'il pas qu'ils passent par un huissier ou autre avant de me ruiner ?

Merci par avance de vos reponses.

Par **Morsula**, le **01/09/2007** à **21:08**

Bonsoir,

Je pense qu'il faut consulter dans un premier temps le contrat, mais ça me paraît louche comme mouvements d'argent, surtout que les sommes sont conséquentes !

Par **raplsd**, le **01/09/2007** à **21:14**

Ok , je vais voir ce contrat , faut d'abord que je le retrouve.

merci

Par **Stéphanie_C**, le **01/09/2007** à **23:36**

Sais-tu déjà à quoi correspondent ces sommes ?
Est-ce que tu n'as pas résilié ton contrat de façon anticipée, et que tu avais un engagement genre 24 mois (cela est pratiquement le cas tout le temps, surtout quand on change son mobile genre pour 9 euros, ça te réengage 12 ou 24 mois).
Dans ce cas, les sommes indiquées correspondent à ce qui est du jusqu'à l'échéance, et tu es censé le savoir puisque tu t'es engagé en connaissance de cause. Donc si le prélèvement auto est autorisé de ta part, ils se servent et c'est "normal".

Par **Morsula**, le **01/09/2007** à **23:53**

[quote="raplsd":1nvv7ueh]suite a une resiliation de leur part[/quote:1nvv7ueh]

Selon le message de raplsd c'est Orange qui a résilié le contrat.

Ce qui est intriguant c'est qu'une somme de 350 euros a été prélevé il y a 4 mois et plus récemment 1050 euros, donc le prélévement n'est pas mensuel.

Par **raplsd**, le **02/09/2007** à **01:10**

C'est vrai que ces 2 prelevements me parraissent louche :

Avant de me faire resilier la ligne pour 1 mois de retard de paiement , j'avais un forfait classique facturé 26.25/mois pendant 2 mois puis 52.50/mois réengagement 12 mois.

Avec quelque options que j'ai eu heureusement le temps de virer avant la resiliation sinon je sais pas combien ils m'auraient pris , j'ose pas imaginer (j'avais quasiment toutes les options imaginables)

Le commerciale orange m'avait proposé ce forfait 4 heures que j'ai accepté en sachant que je pourrais basculer sur un forfait 2 heures moins chere (je sais plus combien) mais helas , ils m'ont coupé la ligne avant que j'en ai eu le temps.

Donc , il me restait 10 mois d'engagement , pour un forfait de 52.50/ mois sans options , ce qui fait 525 euro , pas 1400 prelevé en 2 fois!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés